



Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2010 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Judi 20 mai 2010, à 14h30
au siège social, 22 rue Boileau 75016 Paris

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, est publié au BALO du 14 avril 2010.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à NRJ GROUP (service droit des sociétés) de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social.

Contacts :

NRJ GROUP
Service droit des sociétés
46/50, avenue Théophile Gautier
75016 PARIS